

LE MANDRÉEN

MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATIONS

SAINT-MANDRIER-SUR-MER

JUIN 2023

N° 290

Presqu'île de charme



LUNDI 10 AVRIL 2023



VILLE DE
SAINT-MANDRIER-SUR-MER

Hôtel de Ville
Place des Résistants
83430 SAINT-MANDRIER-SUR-MER
04 94 11 51 60
www.ville-saintmandrier.fr
f Le Mandréen - Saint-Mandrier-sur-Mer





ÉDITO

J'ai remarqué, au fil des années, que pour certains, la franchise et le sens des responsabilités n'étaient pas des valeurs fondamentales. Car, force est de constater qu'ils préfèrent s'abriter derrière des associations ou organismes divers et variés pour contrecarrer des décisions prises par des instances élues au suffrage universel par les Français, et ce, même s'il s'agit d'intérêt général.

Mais, pour être clair, mon propos ne s'adresse ni aux nouvelles mesures sur les retraites, ni aux députés et sénateurs, ni aux syndicats. J'ai, bien sûr, une opinion mais qui est tout à fait personnelle.

Non, je veux parler de tous ces sujets "d'intérêt général" qui sont vitaux pour le développement de nos communes. Ils ont bien souvent, fait l'objet d'une large concertation mais ils se trouvent bloqués, ajournés voire, annulés parce qu'une minorité, sous couvert d'une idéologie rétrograde, punitive et politique, s'y oppose.

Le meilleur exemple est le projet du nouvel aéroport de Nantes, pourtant essentiel au développement de cette région, ainsi que pour la santé des riverains. Il a fait l'objet d'une large concertation citoyenne mais a dû être abandonné en raison de l'agitation d'un groupuscule d'activistes qui prônait d'ailleurs la lutte armée contre l'État de droit. On connaît tous la suite, un jeune homme a perdu la vie.

Des exemples comme celui-là, mais heureusement moins dramatiques, peut-être moins grandioses, existent ici ou là sur tout le territoire et sont bloqués par des minorités agissantes comme l'exemple des bassines des

agriculteurs qui ont besoin de cette eau pour arroser leurs champs afin de produire ce que nous mangeons.

Certaines de ces personnes franchissent le pas un jour car elles ont compris que c'est seulement dans l'action, et de façon régulière, qu'il faut faire changer les choses. Ainsi, ici ou là, certains qui prônaient une écologie dure ont été élus dans quelques villes. Même si je ne partage pas toutes leurs idées, et même condamne par exemple celle de remplacer un sapin de Noël, cultivé pour cela, par un sapin de verre comme à Bordeaux, je respecte le choix des électeurs de ces villes.

Ces élus ont compris que ce n'est pas une écologie punitive qui fera avancer leurs idées, au contraire. De plus, quand ils se retrouvent de "l'autre côté de la barrière", à gérer les affaires de la commune, du département, de la région, ils se rendent compte que les lois, les directives, quelquefois édictées par une ministre de même pensée (EX DUFLOT pour les logements sociaux), sont des freins à l'application de leurs idées ou entravent leurs combats.

Le pire, c'est quand ils ne sont pas élus car les électeurs ont estimé que leurs propositions étaient utopiques ou ne correspondaient pas à leur vision de leur façon de vivre, de travailler et de se loger. Certains abandonnent, d'autres retournent dans leurs associations, structures ou partis pour continuer leur combat. Les pires sont ceux qui se servent de ces instances pour imposer leurs idées, coûte que coûte. Ce sont en général les chantres d'une écologie punitive et s'agissant de ceux-là, qui sont une minorité, il faut combattre leurs idées.

Le Maire,
Gilles **VINCENT**

MÉTROPOLE
Toulon
PROVENCE
Méditerranée



VILLE DE
SAINT-MANDRIER-SUR-MER

VIVE LES MARIÉS !

Julie MOREAU-BOULOGNE & Romain RAMBAUD-CHANOZ
06/05/2023

Génaro DE CUIA & Nicolas DIEUX
20/05/2023

ILS NOUS ONT QUITTÉS...

Suzanne GUINTINI née ROBERT
27/04/2023 83 ans

Claude GERLA 27/04/2023 87 ans

Jacques CHARPIOT 30/04/2023 79 ans

Guy DIDIER 02/05/2023 89 ans

Jean-Noël ORLANDO
07/05/2023 86 ans

Suzanne GUILLOTEAUX née VAVY ROA
12/05/2023 87 ans

Mireille BONNOUVRIER
18/05/2023 97 ans

Laurence BRUN 17/05/2023 58 ans

Violette PREVOST 22/05/2023 94 ans

| NOS JOIES, NOS PEINES... |

PERMANENCE des élus

Les élus de la majorité municipale tiennent une permanence à la mairie annexe du Pin Rolland (locaux de l'Agence Postale Communale), **chaque deuxième samedi du mois**, de 10h à 12h.

Venez les y rencontrer, ils seront heureux de vous accueillir pour échanger, vous informer et répondre à toutes vos questions.

**PROCHAINE PERMANENCE,
SAMEDI 10 JUIN 2023.**

Vous êtes artisan-créateur, professionnel ou non, faites-vous connaître auprès du service Vie de la Cité (vielite@ville-saintmandrier.fr) en précisant vos nom, prénom, nom de société le cas échéant, le type de fabrication ou création ainsi qu'un numéro de téléphone et votre adresse mail.



PERMANENCE COMMUNALE

Elle est assurée 7j/7, de 18 h 00 à 8 h 00 par un agent de la police municipale au 06 75 56 02 17. L'agent d'astreinte est chargé d'être votre interlocuteur pour tout problème technique ou de sécurité.

VOUS VEZ DE VOUS ÉTABLIR À SAINT-MANDRIER ?

Les nouveaux arrivants sur la commune sont invités à se présenter en mairie. A cette occasion, la municipalité mettra à leur disposition un guide d'accueil qui leur sera remis à l'accueil de la Mairie.

Pour être tenu informé des manifestations organisées sur la commune, spectacles, vernissages, réunions publiques..., inscrivez-vous auprès du service VIE DE LA CITÉ en envoyant vos nom, prénom et adresse mail à : sobitz@ville-saintmandrier.fr

LE MANDRÉEN

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION
Disponible sur : www.ville-saintmandrier.fr

Directeur de la Publication : Gilles VINCENT
Rédaction, création graphique, mise en page : Service Vie de la Cité.
Crédits photos : Vie de la Cité, Associations, Patrick Leconte
Impression : Caractère - Imprimeurs SIRA 83110 SANARY-S/MER

Ouverture de la SAISON ESTIVALE

Cette année, la saison estivale promet d'être exceptionnelle en termes d'animations, de fêtes et de réjouissances en tout genre. L'équipe municipale vous réserve de belles surprises !

S'agissant de la préparation de la saison estivale, nous avons pris l'habitude de réunir autour d'une table, l'ensemble des intervenants de ce secteur d'activité. Chacun a pu s'exprimer dans son domaine particulier afin que tout se passe au mieux durant ces mois d'été.



Il nous faut nous assurer que :

- Les plages sont bien surveillées, cela grâce au personnel du SDIS.83.
▣ 8 pompiers, 3 postes de secours, un bateau.
- Les installations sont bien aux normes, avec le matériel mis à disposition par les services municipaux.
▣ Les plans de balisage, le matériel d'armement des postes de secours, les bornes d'appel d'urgence, sur certaines plages, sont vérifiées.
▣ Nous rappelons ici que, par arrêté préfectoral, les douches de plages sont désormais interdites du fait de l'état de sécheresse avéré sur le département.
- La sécurité est préservée grâce à une collaboration étroite entre le SDIS et notre Police Municipale.
▣ Plusieurs patrouilles par jour, avec un échange d'informations et une réactivité des équipes, en cas de problème.
- La propreté des plages et des abords des plages.
▣ Même si le comportement de chacun est le premier moyen de garder nos plages propres, la commune effectue un nettoyage journalier (plages et abords des plages) ainsi qu'un nettoyage, plusieurs fois par jour, pour les WC.
▣ Des bacs de tri sont également mis à disposition aux abords de chaque plage surveillée.
- La qualité des eaux de baignade.
▣ Les pavillons de nos labels et certifications flotteront cette année sur toutes nos plages surveillées (Pavillon bleu et Certification qualité des eaux de baignade).
- Les protocoles de gestion d'épisodes de crises (suspicion de pollution, intempéries...), sont maîtrisés par nos services techniques et notre Police Municipale.
▣ Plus de 120 analyses d'eau de mer sont prévues en gestion courante, et autant que nécessaire en cas de suspicions diverses.
▣ Cette année, un QR Code sera mis à disposition sur les panneaux de plages qui permettra un lien direct avec l'Agence Régionale de Santé (ARS). Il donnera accès à l'ensemble des analyses de nos plages, ceci, en plus de l'affichage papier habituel.



Nous remercions chaleureusement toutes les personnes présentes à cette réunion qui représentaient le SDIS du Var, la Police Municipale, la capitainerie du port - CCIV, nos services techniques, l'école de plongée du Pin Rolland et l'école de voile.

Annie **ESPOSITO**
1^{ère} adjointe au Maire,
Xavier **QUENET**

Conseiller municipal délégué aux ports, à la plaisance et à la pêche.

Des SANGLIERS à la Renardière

De nombreux Mandréens m'ont signalé la présence de sangliers dans notre commune. Si vous vous promenez en forêt, je vous rappelle la consigne de rester vigilant et de tenir les chiens en laisse afin de les protéger en cas de mauvaise rencontre.

Le Maire, Gilles **VINCENT**

BIBLIOTHÈQUE Municipale

Horaires réadaptés

Désormais, la Bibliothèque municipale sera ouverte les :

- **mardi** : 16h - 18h (nouveau créneau) ;
- **mercredi** : 15h30 - 17h30 ;
- **jeudi** : 16h - 18h ;
- **samedi** : 10h30 - 11h30.

Pour rappel : Les inscriptions sont à prendre, à titre individuel, au service Vie de la Cité (rue Anatole France). Adulte : 12€ et enfant : 6 € (par an, de janvier à décembre).

Le registre d'ACCESSIBILITÉ

A tous les propriétaires et/ou gérants d'établissement recevant du public (ERP).

Depuis 2017, la loi sur la mobilité vous oblige à avoir, comme le registre de sécurité, un registre d'accessibilité qui peut vous être demandé par tout un chacun.

Pour ceux qui ne l'aurait pas encore fait, connectez-vous sur le site handicap.gouv.fr - registre d'accessibilité, pour trouver tous les renseignements nécessaires à son établissement. Vous pourrez y télécharger les feuilles nécessaires, les remplir puis les imprimer, le tout, en 15 minutes.

Attention, les sanctions pour la non présentation de ce registre peuvent aller jusqu'à la fermeture de l'établissement !

Pour un quart d'heure de votre temps, cela vaut peut-être le coup d'aller voir, non ?

Michel **CHAMBELLAND**

Conseiller municipal délégué à l'accessibilité PMR

Miss PRINCESSE PACA est Mandréenne

Maëlis DIAS a été élue Princesse PACA à l'issue d'une élection régionale qui s'est tenue le 29 avril dernier. Elle a 18 ans et en première année de STAPS à La Garde.



L'élection princesse PACA est organisée par un comité très ouvert.

Toutes les femmes entre 18 et 40 sont acceptées. Avec des tatouages, sans minimum de taille, et chaque corps est accepté et valorisé. Le comité est également ouvert aux hommes de 18 à 40 ans. Il suffit seulement d'habiter dans la région PACA et d'être de nationalité française.

"L'élection commence par un test de culture générale, ensuite nous avons 5 passages pour défilé. Pour la première tenue, nous portons les couleurs du comité, pour la seconde, nous sommes en tenue de ville, la troisième, en maillot de bain. Ensuite, nous défilons en robe noire et enfin, pour le dernier défilé, nous portons une longue robe de soirée. De plus, la Miss et ces dauphines reçoivent des cadeaux grâce à des partenariats qui permettent à des marques de se faire connaître." Maëlis Dias.

Logement SOCIAL Action LOGEMENT

Le CCAS dispose d'un guichet enregistreur où tout demandeur de logement social peut venir déposer son formulaire. Il en existe seulement une trentaine dans le département du Var.

La saisie du dossier génère un numéro unique départemental, utile durant tout le parcours de demande de logement social.

Le CCAS vous épaula dans vos démarches. Si vous êtes salarié d'une entreprise privée non agricole d'au moins 10 salariés, si vous êtes en CDI, CDD, en alternance, vous êtes concerné par Action Logement et son dispositif (ex 1% patronal), un fonds alimenté, chaque année, par les employeurs du secteur privé.

Cette caisse peut aider un primo-accédant dans sa quête d'achat immobilier ou un propriétaire dans la rénovation de son bien. Elle rend par

ailleurs possible, l'accès à un parc locatif de logements sociaux (plateforme AL'IN).

Le numéro unique que vous aura donné le CCAS avec le guichet enregistreur, vous sera demandé sur la plateforme AL'IN où votre dossier sera enregistré en 10 mn. En fonction de la typologie du foyer et des revenus, le système sélectionne les logements disponibles sur le territoire.

Depuis que le CCAS dispose de ce guichet enregistreur (mars 2022), plus de 120 demandes ont été déposées dont une majorité par des Mandréens.



Inauguration de la Résidence les Voiles
Vendredi 28 avril 2023

Véronique **VIENOT**,
Adjointe au Maire, chargée de l'action sociale

Aide au secteur de la PETITE ENFANCE

De moins en moins d'aides de l'État, cumulées à de plus en plus de contraintes imposées par la réglementation stricte liée au domaine de la petite enfance, ont mis à mal de nombreuses structures.

Sur la commune de Saint-Mandrier, nous recensons 3 crèches :

- **Lei Risoulet**, avenue de la Mer, quartier du Pin Rolland ;
- **Les Colibris**, crèche IGESA, 431 route du Cap Cepet, réservée aux militaires et assimilés ;
- **Les Lucioles**, 1 avenue Marc Baron, au centre du village.

Cette dernière, malgré le dynamisme, le professionnalisme et l'implication de ses équipes, rencontre, depuis quelques années, de nombreuses difficultés dans l'exercice de ses missions. Afin que nos petits anges et leurs parents puissent continuer à bénéficier de cet accueil, la municipalité a donc décidé d'aller encore plus loin, afin d'aider les équipes en place.



En plus de l'entretien des locaux qui incombe à la commune, propriétaire des lieux, le conseil municipal a voté une augmentation de la subvention allouée chaque année, la passant de 43 000 € à 46 000 €, puis de 46 000 € à 51 000 € cette année. Une diminution du loyer a également été mise en place. Bien entendu, nous continuerons à mettre le bus mairie à disposition des enfants et de leurs accompagnateurs pour faciliter les sorties ludiques prévues et organisées par la structure.

Dans le cadre de la nouvelle Convention Territoriale Globale (CTG), la commune travaille en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales du Var (CAF) et les responsables des structures d'accueil des jeunes et des tout petits. Plusieurs ateliers de réflexion ont été menés, regroupant les responsables des services communaux, les dirigeants des structures, les élus et la CAF.

Cette dernière nous a présenté la nouvelle organisation dans l'aide apportée aux crèches qui, désormais, perçoivent directement les subventions de l'État en lieu et place des communes. Par le passé, celles-ci procédaient à un reversement vers les structures d'accueil sous diverses formes. Compte tenu du contexte actuel, il nous est vite apparu que, non seulement notre commune ne devait pas diminuer les subventions des montants non perçus, mais qu'en plus, nous devons redoubler d'efforts afin de ne pas mettre en péril le fonctionnement de ces crèches. Cette année, c'est chose faite avec la crèche « Les Lucioles ». Bonne continuation à tous.

Annie **ESPOSITO**, 1^{ère} Adjointe au Maire
Sylvie **LABROUSSE**, Conseillère municipale déléguée à la petite enfance

J'AGIS pour la Nature

Le jeudi 4 mai, les élèves de l'école L'Orée du Bois ont participé à l'action "J'agis pour la Nature" avec le CCFF et l'ONF. Une replantation au coeur de la Pinède Saint-Asile, sous un soleil printanier.



Fête de la SAINT PIERRE, Saint Patron des Pêcheurs

Cette année, nous rendrons hommage à Saint Pierre, saint patron des pêcheurs, du vendredi 30 juin au dimanche 2 juillet 2023, afin de demander son intercession pour avoir des pêches fécondes et pour se prémunir contre les intempéries ainsi que contre toutes les catastrophes en lien avec la pêche.

Le programme complet de cet événement sera publié très prochainement.

De Menton à Port Vendre, depuis le Moyen-Age, se tient cette fête votive mêlant religion et fête populaire. D'après les archives, la première fête de la Saint Pierre à Saint-Mandrier s'est tenue en 1924 et après un "oubli" pendant de nombreuses années, elle est de nouveau fêtée dans notre commune depuis 1952.

Au programme de la fête, après un concert d'ouverture, il y a toujours des tournois de "targo" (joute provençale), concours de boules, bateaux pavoisés, retraite aux flambeaux, bénédiction des pêcheurs et marins par le prêtre de la paroisse, procession avec, en tête, la statue de Saint Pierre et villageois costumés en pêcheurs, joueurs, bravadeurs ou en tenue provençale, fanfares, Bagad, groupes folkloriques et membres des associations sportives, messe en plein air, dépôt de gerbe au monument aux morts et lors de la promenade en mer, hommage aux pêcheurs et marins disparus avec jets de gerbes à la mer, danses provençales...

La commune étant jumelée avec l'île de Procida dont sont issues plusieurs familles mandréennes, Saint Michel, saint patron protecteur de l'île, est maintenant associé à saint Pierre lors de la procession du dimanche, la messe et de la promenade en mer. Cette année, nous renouerons avec la tradition d'achever la fête le dimanche soir avec un bal populaire traditionnel, « balèti », sur la place des Résistants.

Un moment majeur dans le déroulement de la fête est l'incinération symbolique d'une barque de pêcheur. Cette pratique était à l'origine solidaire : la barque du pêcheur le plus pauvre était brûlée et l'ensemble des pêcheurs se cotisaient pour lui en offrir une neuve. Elle est aujourd'hui confectionnée avec soin par nos employés des services techniques et festivités.

Les nostalgiques des fêtes de la Saint Pierre des années 60-70 regrettent la fête foraine qui se tenait pendant plusieurs jours sur la place des Résistants, qu'il faut vous imaginer sans la fontaine, sans parkings, office du tourisme et sans le kiosque actuel mais avec, seulement, l'ancien kiosque situé au centre de la place. Espérons que dans les années futures, une belle fête foraine pourra de nouveau être organisée pour la Saint Pierre en tenant compte des différentes contraintes auxquelles nous sommes confrontés aujourd'hui pour retrouver cette tradition populaire des fêtes votives.

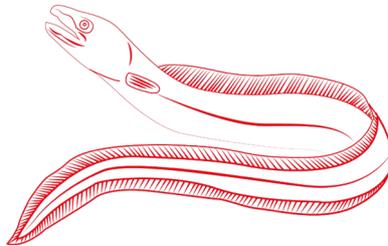
Il nous reste à souhaiter la réussite de la fête de la Saint Pierre 2023 et une année prospère à nos pêcheurs professionnels et amateurs ainsi qu'une mer Méditerranéenne belle et ensoleillée à tous les marins et plaisanciers de notre presqu'île.

Sylvie **BECCHINO-BEAUDOUARD**
Conseillère Municipale
déléguée au Patrimoine Culturel

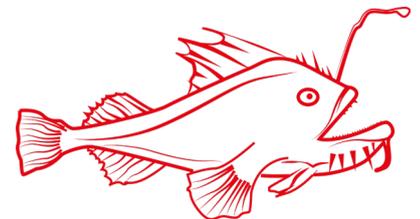
Sources bibliographiques :
Revue de Presse 1950 -1960 et Revue de Presse
1960-1970 de Ken Nicolas



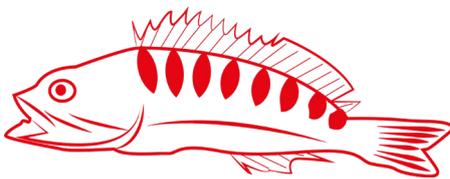
Fabrication de la Barque par nos services techniques



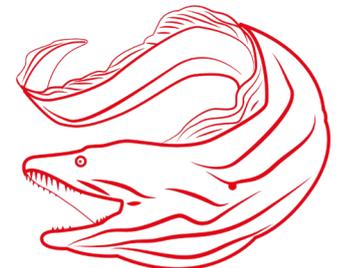
Lou fielas / Le congre



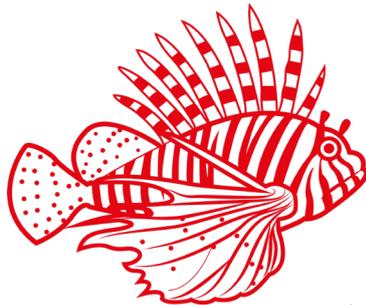
Lou baudroio / La baudroie



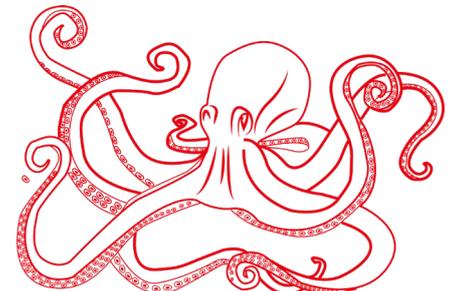
Lou sarran / Le serran



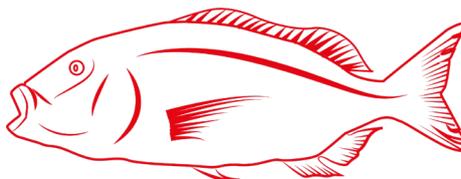
La mourèno / La murène.png



La rascasso / La rascasse



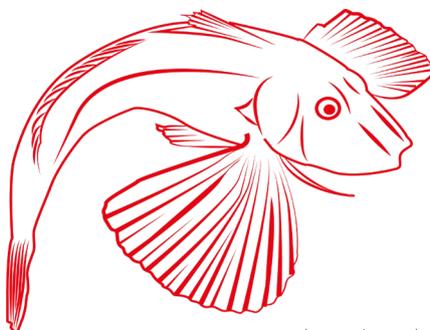
Lou poupre / Le poulpe



Lou Denti / le Denti



La favouio / Le crabe



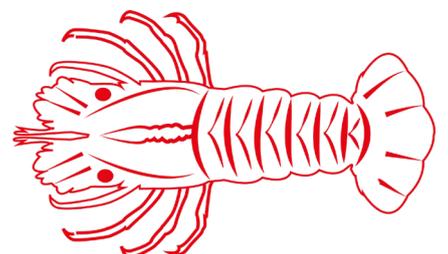
La galineto / La galinette



La sùpi / La seiche



la moustello/ La moustelle



Lou chàmbri / La cigale de mer

Travaux MÉTROPOLE

MONTÉE COSTA BELLA : Les travaux d'enfouissement des réseaux d'éclairage public de téléphonie et d'électricité se poursuivent. Le génie civil est terminé, les nouveaux mâts d'éclairages LED sont posés. Lorsque les réseaux seront réceptionnés par les concessionnaires, les anciens poteaux et les réseaux aériens pourront être déposés.

CHEMIN DES MIMOSAS : ENEDIS a commencé ses travaux de restructuration du réseau électrique avec le renforcement du poste de transformation et l'enfouissement de ses réseaux.

RD18 : Les travaux de création d'espaces verts à Vert Bois ont débuté. Après le terrassement, les arbres (oliviers et cyprès de Florence) ont été plantés. Les aménagements se poursuivront avec la mise en place du géotextile, du ballast et de la pouzzolane. La plantation des sujets plus petits (lavandes, vigne et graminées) se déroulera à l'automne.



PLAGE SAINT ASILE : Des travaux de réparation du réseau pluvial vont débuter fin mai par le remplacement des cadres sous chaussée ainsi que par la reprise de l'exutoire de rejet en mer. Le reprofilage de la plage en sable ainsi que la réalisation du millefeuille avec les posidonies présentes seront réalisés fin juin. Les travaux seront achevés pour la saison estivale.

VOIRIE : Réfection des deux passages piétons au niveau du Bar de la Place.

Travaux COMMUNE

STADE MARCEL BODRERO : Tout comme les courts de tennis et le terrain de foot, le stade de rugby vient d'être équipé d'un éclairage leds.



PLAGE DE LA COUDOULIÈRE : Rénovation des WC et mise en accessibilité.



PLACE DES RÉSISTANTS : Réfection complète des sanitaires existants.

STADE DU VILLAGE : La démolition des anciens vestiaires et douches est terminée.

SQUARE MARC BARON : Mise en place d'un dispositif pour malentendants en adéquation avec les appareils auditifs récents.

Christian **TOULOUSE**,
Adjoint au Maire chargé de l'aménagement du territoire

Ça se passera en JUIN...

Vendredi 2 juin

- **DON DE SANG**, de 15h à 19h30, salle des Fêtes Marc Baron.

Samedi 3 juin

- **FESTIVAL DE THÉÂTRE - " SECTEUR 28 "**, à 18h, Théâtre Marc Baron ;
- **FESTIVAL DE THÉÂTRE - " LA FEMME QUI VOULAIT JUSTE FAIRE UN GÂTEAU AU CITRON "**, à 21h, Théâtre Marc Baron.

Dimanche 4 juin

- **VIDE-GRENIERS DU VILLAGE**, de 7h à 17h, place des Résistants. Inscriptions au 06.14.91.63.79 ;
- **RUGBY : FINALES RÉGIONALES FÉMININES + 18 ANS À XV**, de 9h à 20h, stade Bodrero ;
- **RENDEZ-VOUS AU JARDIN**, de 10h à 17h, Domaine de l'Ermitage ;
- **FESTIVAL DE THÉÂTRE : " CE MONDE POURRA-T-IL CHANGER UN JOUR "**, à 15h, Théâtre Marc Baron ;
- **FESTIVAL DE THÉÂTRE : " L'ÉTRANGE AFFAIRE EMILIE ARTOIS "**, à 17h30, Théâtre Marc Baron.

Lundi 5 juin et Lundi 19 juin

- **ATELIERS D'ÉCRITURE**, de 14h30 à 16h30, Bibliothèque Municipale. Réservation au 06.72.29.80.56.

Jeudi 8 juin

- **CÉRÉMONIE PATRIOTIQUE**. Journée Nationale d'hommage aux morts pour la France en Indochine. Rendez-vous à 11h10, stèle Kennedy.

Dimanche 11 juin

- **VIDE-GRENIERS DU PIN ROLLAND**, de 7h à 17h, parking Saint Asile .
- **PUCES NAUTIQUE**, de 8h à 16h, place des Résistants .
- **CONFÉRENCE "LA FLÈCHE DU TEMPS"**, à 9h45, Théâtre Marc Baron.

Lundi 12 juin

- **RENCONTRES LITTÉRAIRES**, de 14h30 à 16h30, Bibliothèque Municipale. Inscriptions au 06.78.32.86.99.

Du vendredi 16 au dimanche 18 juin

- **FESTIVAL DES ARTS CULINAIRES POLYNÉSISIEN**, pinède Saint Asile.

Vendredi 16 juin

- **VERNISSAGE DE L'EXPOSITION OLIVIER WELSH**, à 18h30, Galerie Rancilio.

Samedi 17 juin

- **HOMMAGE À LIONEL ZUCCA**, à partir de 15h, stade Lanetière. Plaque commémorative, match de gala et concert.

Dimanche 18 juin

- **PORTES OUVERTES À LA RESSOURCERIE**, de 8h30 à 17h, devant la chapelle du Pin Rolland .
- **CÉRÉMONIE PATRIOTIQUE**. Commémoration de l'Appel du 18 juin 1940.

Mercredi 21 juin

- **FÊTE DE LA MUSIQUE** à partir de 18h, place des Résistants et à partir de 19h, parvis de la résidence Les Voiles - Fourmigue.

Jeudi 22 juin

- **LA CULTURE VOUS TRANSPORTE À CHÂTEAUVALLON** ; Nederland Dans Theater. Inscriptions et réservations auprès du service Vie de la Cité. Tarif 25€.

Mardi 27 juin

- **GALA DE L'ÉCOLE DE DANSE** de Saint-Mandrier, à 21h, place des Résistants.

Vendredi 30 juin

- **CONCERT DE LA PHILHARMONIQUE LA SEYNOISE** à 21h, Domaine de l'Ermitage, dans le cadre de la fête de la Saint Pierre.

EXPOSITION
Atelier animé par RENAUD JOBIN

Atelier de PEINTURE

DU 26 MAI AU 11 JUIN 2023

VERNISSAGE
VENDREDI 26 MAI - 18H30

GALERIE RANCILIO
2, avenue Marc BARON
83430 SAINT-MANDRIER

Entrée libre du lundi au vendredi, et dimanche de 16h00 à 19h00. Le samedi de 10h30 à 12h00 et de 16h00 à 19h00.

Hôtel de Ville - Place des Résistants - 83430 SAINT-MANDRIER-sur-MER
Tél : 04.94.11.51.75 - www.ville-saintmandrier.fr

L'Amicale des Plaisanciers Mandréens propose

Puces Nautiques

Dimanche 11 juin 2023 de 9h à 16h
Place des Résistants à Saint-Mandrier

Infos et inscriptions
06 14 38 42 43

La ville de Saint-Mandrier-sur-Mer et les ingénieurs arts & métiers de toulon présentent

La flèche du temps

Conférence de Bernard Chaverondier
Dimanche 11 Juin, 9H45-12H
Saint-Mandrier, square Marc Baron

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

RENCONTRES Littéraires

Lundi 12 juin 2023
de 14h30 à 16h30

Bibliothèque municipale
Les Jardins d'Hydra
83430 Saint-Mandrier-sur-Mer

INSCRIPTIONS
cecluxo@hotmail.fr
tel. : 06 78 32 86 99

Le nombre de places étant limité à 25, il est indispensable de s'inscrire !

FESTIVAL THÉÂTRE

IBIKEUR 2023

3.06-4.06 2E EDITION

SAM.03.06
18:00 SECTEUR 28 (COUP DE CŒUR DU PUBLIC FESTIVAL D'AVIGNON 2023)
21:00 LA FEMME QUI VOULOIT JUSTE FAIRE UN GÂTEAU AU CITRON (PROMÈNE)

DIM.04.06
15:00 CE MONDE POURRA-T-IL CHANGER UN JOUR ? (SOUS-CES FESTIVAL DU PAVILLON 2021 ET 2022 À L'ÉPOQUE & PARIS)
17:30 L'ÉTRANGE AFFAIRE ÉMILIE ARTOIS (SOUS-CES PARIS 2018)

RÉNAS : COMPAGNIE IBIKEUR 06 21 39 32 04
BILLETREDUC.COM - BILLETWEB.FR

BIBLIOTHÈQUE Municipale
SAINT-MANDRIER-SUR-MER

l'Atelier d'écriture

Animé par Nicole SANTORO

PROCHAINES DATES :

- Lundis 15 et 22 mai 2023
- Lundis 5 et 19 juin 2023

14h30 / 16h30

Renseignements : 06.72.29.80.56
Inscriptions au Service Vie de la Cité
Rue Anatole France

Tarif à l'année : 62 €
(reglable par chèque à l'ordre du Trésor Public)

FÊTE DE LA MUSIQUE ! 2023

ANIMÉE PAR PHILIPPE SALCICCIA

MERCREDI 21 JUIN
PLACE DES RÉSISTANTS

À PARTIR DE 19H00

CONCERT DE CHANSON FRANÇAISE
PARVIS DE LA RÉSIDENCE
LES VOILES - FOURMIGOLE

JEAN-JACQUES GARSIAULT
ET JULIA MAILLOT
TEMPER SOUL
LYANA DIESE
B59 PURE ROCK
CAVALAS UNDERGROUND

18h00 - 21h00

Les Fêtes Mandréennes

Hôtel de Ville
Place des Résistants
83430 Saint-Mandrier-sur-Mer
www.ville-saintmandrier.fr
fb : Le Mandréen - Saint Mandrier sur Mer

SÉMINAIRE FÊTE DES MÈRES

DIMANCHE 4 JUIN 2023
10H - 17H

Domaine de l'Ermitage
Ch. de la Coudoulière

RENDEZ-VOUS AU JARDIN

Hôtel de Ville
Place des Résistants
83430 Saint-Mandrier-sur-Mer
www.ville-saintmandrier.fr
fb : Le Mandréen - Saint Mandrier sur Mer

EXPO OLIVIER WELSCH
NO CONTROL

GALERIE RANCILIO
DU 16 JUIN AU 2 JUILLET 2023

VERNISSAGE
VENDREDI 16 JUIN À 18H30

2 av. Marc Baron - Saint-Mandrier-sur-Mer

ENTRÉE LIBRE
9h - 12h / 16h - 18h
Fermé le MARDI

LA CULTURE VOUS TRANSPORTE À CHÂTEAUVALLON

JEUDI 22 JUIN 2023

NEDERLAND DANS THEATER
DANSE CONTEMPORAINE

DÉPART DU BUS À 20H30
25€ - TARIF PLEIN
13€ - DE 30 ANS
5€ - TARIF SOLIDAIRE

INSCRIPTIONS ET RÈGLEMENT
SERVICE VIE DE LA CITÉ
RUE ANATOLE FRANCE
TEL : 04.94.11.51.75

MÉTROPOLITAIN PROVENCE MÉDITERRANÉE

Hôtel de Ville
Place des Résistants
83430 Saint-Mandrier-sur-Mer
www.ville-saintmandrier.fr
fb : Le Mandréen - Saint Mandrier sur Mer

La LUTTE CONTRE LES MOUSTIQUES se mène aussi au sein des cimetières

Les cimetières sont des lieux propices au développement des moustiques et une source importante de lieux de ponte pour les moustiques tigres. De nombreuses coupelles, de pots et vases qui fleurissent les tombes retiennent l'eau d'arrosage et de pluie et deviennent ainsi des lieux de prédilection pour les larves.

Il est essentiel que chacun s'implique dans cette lutte en adoptant quelques gestes simples.

Il s'agit principalement de supprimer les eaux stagnantes. Pour cela, il est indispensable de vider les lieux de stockage de l'eau, comme les coupelles, les vases et autres conditionnements. Il est également possible de les remplir de sable.

Avec ces actions, l'objectif consiste à sensibiliser la population à l'importance de chacun dans cette lutte contre les moustiques.



ALERTE Sécheresse

Le département du Var connaît une situation de sécheresse exceptionnelle en 2023, avec un niveau d'intensité en avance de 3 mois par rapport à 2022.

Saint-Mandrier se situe dans la zone Fleuves Côtiers et est désormais passée en ALERTE.

Vous trouverez sur la page "Actualités" du site Internet de la Ville : www.ville-saintmandrier.fr, toutes les mesures et les dispositions à prendre en matière d'économie d'eau.



EMPLOI

La FÊTE DES TERRASSES est de retour en Région Sud !

La Fête des Terrasses revient cette année, le Samedi 1^{er} juillet, pour une 4^{ème} édition.

Apparue en 2020 après la première vague de la pandémie, elle est devenue un rendez-vous estival incontournable de la région Sud. Festive et populaire, elle permet aux habitants de se retrouver et aux commerçants d'accueillir leur clientèle dans une ambiance conviviale.

Les restaurateurs, hôteliers et cafetiers peuvent s'inscrire pour recevoir gratuitement un kit fourni par la région, pour décorer leur établissement aux couleurs de l'événement. Les inscriptions pour les professionnels seront ouvertes courant juin.

N'hésitez pas à consulter le site Internet de la Région pour toutes informations : <https://www.maregionsud.fr/>

Laure **PICHARD**
Conseillère municipale déléguée à l'emploi et au commerce

LIBRE EXPRESSION

Le mot de l'OPPOSITION

Budget 2023, le compte n'y est pas !

Après avoir été accusés de prosélytisme, et de bien d'autres choses encore précédemment, nous voilà désormais qualifiés, en conseil municipal, de démagogues. En effet, proposer de diminuer le taux d'imposition communal de la taxe foncière, en raison de la mise en perspective de cette recette fiscale - qui va encore augmenter en 2023 du fait de la revalorisation de 7,1% des bases imposée par l'État - et des dépenses envisagées, serait de la pure démagogie politicienne caractéristique de certains partis politiques. Or, nous le répétons, notre engagement est celui de citoyens pour Saint-Mandrier. Citoyens qui ne sont en aucune manière inféodés à l'opinion ou l'orientation de tel ou tel parti. Nous relevons d'ailleurs que les arguments que nous soutenons régulièrement sont indistinctement repris, ça et là, par les équipes municipales en place et leurs oppositions dans un joyeux ballet d'étiquettes. Viendrait-il à l'idée du maire de Saint-Mandrier de traiter une conseillère municipale, candidate aux dernières élections législatives dans une grande ville française sous la bannière « Les Républicains », de démagogue pour avoir demandé la diminution de la taxe foncière en évoquant « le magot, le butin, la cagnotte... constitué par la ville avec cette hausse d'impôt » ? C'est plus difficile quand on est tenu par l'affiliation à un parti.

Alors, évidemment, il est loisible d'argumenter en mettant en avant le sens des responsabilités contre la facilité des démagogues. L'adoption d'un budget est toujours une étape particulière au cours de laquelle peuvent toujours s'engager de sérieuses batailles de chiffres. Le combat est néanmoins forcément inégal pour ceux qui ne détiennent pas le pouvoir de décision. Il y a cependant au moins une certitude à Saint Mandrier, c'est que si la municipalité évolue dans la "sérénité budgétaire" (Var matin du 22 mars 2023) c'est grâce au porte-monnaie des Mandréens.

Mais si nous avons voté contre le budget primitif de 2023, ce n'est pas par pure démagogie ou posture d'opposition, mais parce qu'il ne nous apparaît pas répondre aux besoins des Mandréens pour l'avenir. Nous prenons acte, qu'après l'avoir réclamé depuis 3 ans, les rénovations des bâtiments communaux prendront enfin en compte la transition énergétique à l'issue de l'évaluation menée avec des partenaires institutionnels, malheureusement trop tard pour les travaux de l'hôtel de ville, qui apparemment étaient trop urgents pour attendre ce diagnostic... Il n'est en revanche pas acceptable que la ville ne s'engage pas financièrement dès à présent dans le projet de création d'une maison de santé pourtant jugé indispensable par un grand nombre de Mandréens. Cette maison de santé n'est pas un projet à réaliser dans trois ans ou plus mais maintenant. Il y a une forme d'urgence et elle ne doit pas constituer un enjeu politicien. C'est un projet pour la ville qui n'a aucune couleur politique mais qui ne peut se faire sans la municipalité. Nous espérons que la majorité n'attendra pas la prochaine campagne municipale pour se saisir du sujet sérieusement...

Les élus de la Vague Mandréenne : Pierre CALMET, Denis CLAVE, Philippe DÉZÉRAUD, Jean-Ronan LE PEN, Nolwenn MONTAGNY - <https://lavague.info/>

La Tribune de la MAJORITÉ

Pour une vie quotidienne de qualité

Presqu'île de charme : ce nom lui a été donné à l'issue d'un sondage auprès des touristes et des habitants, initié en son temps par Françoise Montagne, alors adjointe à la Culture.

Il nous appartient de maintenir et d'améliorer ce qualificatif au travers de nos actions. Vous nous avez fait confiance lors des dernières élections municipales. Nous essayons d'y répondre au quotidien par :

Le cadre de vie : « Charme », nous pourrions même dire "envoûtement". Mais il convient d'y veiller. La mer qui nous entoure est au centre de nos préoccupations. Gilles Vincent a été à l'initiative du Contrat de Baie et vient d'en être réélu président.

Mer et Plages : Nous avons mis en place les « Plages sans Tabac » et des cendriers sont à la disposition des fumeurs. Les divers nettoyages de plages et alentours, permettent de sensibiliser jeunes adultes et vacanciers. Pour exemple, l'action « Nettoyons le Sud » en collaboration avec la Région a rencontré le mois dernier un grand succès avec plus de 100 participants.

Les audits du Pavillon Bleu et de BCS Conseils, nous confèrent l'assurance d'une bonne qualité des eaux de baignade. Ce sont près de 200 prélèvements et analyses qui sont faits chaque été.

La forêt : 96% de nos espaces boisés sont classés. Un contrat avec l'ONF permet de repérer les zones non conformes et de conseiller la population en matière d'entretien des zones boisées, car nous ne voulons plus avoir à vivre un incendie comme celui de 2019 qui a profondément marqué la population. Ici, nous devons remercier les membres du CCFP qui consacrent de leur temps afin de patrouiller dans le massif, veiller et informer.

La vie dans la commune : Nous faisons notre possible afin d'être au plus proche de nos concitoyens. Les élus sont à votre disposition au quotidien et lors de permanences les 2ème samedis du mois, à la mairie annexe du

Pin Rolland.

La sécurité : La police municipale a, entre autres missions, celle de vous informer, mais aussi de veiller sur vos biens et personnes. Comme, par exemple, avec l'action « Vacances Tranquilles » durant laquelle et sur votre demande, ils patrouillent quotidiennement autour de votre domicile.

Les jeunes et les moins jeunes : nos anciens et nos jeunes bénéficient d'un foyer et d'activités dédiées.

La vie associative : Nous aidons du mieux possible nos associations par des subventions mais aussi, par des prêts de salles, de matériel ou de bus, lorsque cela est possible. Ce n'est pas un hasard si Saint-Mandrier compte plus de 90 associations, toutes actives. Elles contribuent au bien-être des habitants. Chacun pouvant y trouver des activités à son goût. Qu'elles en soient remerciées.

Les Festivités : Pour une petite commune comme la nôtre, vous trouverez des animations tout au long de l'année. Le point d'orgue étant les festivités de l'été, appréciées de tous.

« Sortez, ne restez pas chez vous ! » dit Gilles Vincent. C'est vrai qu'il fait bon vivre à Saint-Mandrier !

Colette **DEMIERRE**

Pour l'équipe des élus d'Union Pour Saint-Mandrier, de Marégau à Cépet

Retrouvez-nous sur notre page Facebook : Gilles VINCENT 2020-2026/ Union Pour Saint-Mandrier de Marégau à Cépet.FB : Gilles-Vincent-2020-2026-Union-Pour-Saint-Mandrier-De-Marégau-à-Cépet

Droit de RÉPONSE au mot de l'opposition de mai dernier.

La jurisprudence impose que le droit de réponse à la libre expression de l'opposition ne soit publié que dans le numéro suivant.

Le Maire.

Après Paris, voilà que les élus d'opposition comparent notre commune à l'île de Batz. Bien sûr, je préfère cela car c'est un honneur. Cette île Bretonne est magnifique, autant que notre commune, mais différente.

Les élus d'opposition, par leur lyrisme, ont essayé de nous convaincre du contraire à l'aide de quelques ressemblances, notamment la navette qui relie l'île à Roscoff. Mais, comparer une commune rurale (43 % activité agricole), de 450 habitants, à notre commune semi urbaine de 6000 habitants, il fallait le faire. Enfin, clamer que c'est un mal de vivre dans une commune (Batz ou Saint-Mandrier), où la douceur de vivre et la beauté des paysages sont reconnues, car il est difficile de se loger, c'est risible surtout lorsque l'on regarde les déclarations d'une majorité des candidats aux élections municipales de leur liste. Ceux-ci sont justement venus un jour s'établir en résidence secondaire à Saint-Mandrier, pour profiter de cet avantage. Il paraît même que le chef de file de l'opposition n'est toujours pas en résidence principale sur la commune.

Alors, ces élus nous expliquent aussi que nos communes ont des taux importants de résidences secondaires, soit 66 % pour Batz et 50 % pour nous, ce qui n'est pas tout à fait la même chose. Ce qui est intéressant en regardant les chiffres, c'est de s'apercevoir que si le taux de

résidences secondaires augmente fortement à Batz et que la population diminue de 50 %, chez nous, le taux de résidences secondaires diminue (- 8%) en quelques années et la population augmente... Ceci démontre, contrairement aux affirmations des élus d'opposition, que les constructions, qui ont vu le jour ces dix dernières années, et les ventes d'appartements et de villas, étaient plutôt destinées à des résidences principales.

Pour en venir à la proposition des élus de l'opposition de louer des résidences secondaires en locations saisonnières au prix du marché et de les relouer à un prix social de 6,5 € du m², comme le propose M. Le Maire de Batz, et ce, afin de répondre à la demande en logements mais aussi de contribuer à augmenter le taux de logements sociaux, c'est ubuesque !

Ainsi, l'estimation pour 40 logements serait un coût de fonctionnement de 180 000 € par an auxquels il faudrait ajouter 2 millions d'euros de mise aux normes des appartements pour répondre à la labellisation et la mise en conformité aux normes sociales. Ce qui est impossible à supporter pour notre budget. Mais, les élus d'opposition n'étaient certainement pas au courant de ces obligations... Enfin, le taux de logements sociaux induit par ces nouveaux logements augmenterait de 0,3 %, une misère. Quand on sait que selon la loi DUFLOT il nous

manquerait 536 logements, je vous laisse faire le calcul correspondant.

- Je suis d'accord avec les élus d'opposition, M. Le Maire de Batz ne doit pas être un écolo bobo, il a les pieds sur terre car je note que son projet ;
- ne concerne pour l'instant qu'un seul propriétaire, deux sont approchés ;
- est financé par une hausse de la majoration de 10 à 20 % de la taxe d'habitation des résidences secondaires, ce que nous avons déjà fait ;
- prévoit de construire 8 logements sociaux car il a compris que son projet est limité et que pour trouver une solution de logements, la construction de logement social est plus crédible surtout s'ils sont attribués, comme chez nous, à une majorité de familles issues de la population locale.

Mais, ce que les élus de l'opposition passent sous silence c'est que l'île de Batz, commune de moins de 5000 habitants, n'est pas soumise, contrairement à nous, à la loi Duflot, mesure écologiste qui impose un taux de 25 % de logements sociaux en 2025.

Le Maire,
Gilles **VINCENT**

FIGURES du village

Les figures du village vous donnent rendez-vous le **samedi 3 juin 2023 à 12h30**, sur le kiosque de la place des Résistants, pour la découverte de la photographie qui mettra en lumière : "les gérants du camping" avec Lyne RICHARD et Philippe MOLINARI !

Vous pourrez retrouver leur photo durant tout un mois, sur le kiosque ou sur notre page Facebook : Fédération Cavalas.

La FÉDÉRATION CAVALAS

Sur la photo d'illustration ci-contre (mai 2023), vous pouvez voir "les Présidents de l'Association Nautique de Saint-Mandrier-sur-Mer (ANSM)" avec **Jacques CARRIERE** (1928-2021) (en noir et blanc) et **Christophe ENAULT** né le 21 Juin 1966 (en couleur).



Le groupe GÉNÉALOGIE de l'Atelier Provençal

Nous avons le plaisir de vous informer de la naissance du premier groupe de Généalogie Mandréen. Au sein de l'Atelier provençal, notre petit groupe a pour vocation de vous aider à démarrer votre généalogie, dans le but de laisser à vos descendants une trace de votre vie, de l'origine de votre famille et du lieu et date de leur naissance.

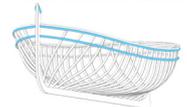
Au début, ce travail nécessitait de nombreux échanges de courriers avec les services de l'état civil des Mairies ou des Archives départementales. Depuis l'arrivée de l'informatique, cette belle occupation nécessite juste un logiciel spécialisé et/ou le branchement vers une plateforme gratuite en ligne.

Nous attendons l'accord définitif de Monsieur le Maire pour obtenir une salle équipée d'Internet afin de nous réunir régulièrement et pouvoir vous aider dans l'utilisation des applications nécessaires à la gestion de vos recherches.

Nous serons présents lors du Forum des Associations en septembre prochain. Si vous souhaitez vous intégrer à notre groupe, venez nous rendre visite à cette journée d'informations où nous vous apporterons tous les renseignements nécessaires. En attendant, n'hésitez pas à me questionner sur mon email : alainfalgay@yahoo.fr

Alain FALGAYRAC

Association POINTUS ET PATRIMOINE



Route du Cap Cépet - Les Iris
83 430 Saint-Mandrier-sur-Mer
06.89.08.74.30
Mail : apointusmandrier@sfcc.fr
<http://www.pointusetpatrimoine.fr>
Facebook : Pointus et Patrimoine

La MOUCLADE de l'APP

Notre traditionnelle mouclade accompagnée de frites aura lieu le samedi 1^{er} juillet à partir de 19h30 sur la place des Résistants à Saint-Mandrier. Venez nombreux en famille ou avec des amis.

Gérald POLITO
Président

Les BOULOMANES du Creux

La saison bouliste bat son plein en ce début d'année, avec les nombreux championnats du Var à pétanque et au jeu provençal, en jeunes et en séniors.

Le club peut se réjouir d'avoir été représenté dans toutes les compétitions avec des résultats honorables, notamment chez les jeunes, avec une équipe junior Vice-Championne du Var, qualifiée pour la ligue à Salon de Provence, afin de défendre les couleurs du village et du Var en essayant de se qualifier pour le Championnat de France.

Les traditionnels concours estivaux à pétanque auront lieu comme chaque année, du dernier mardi du mois de juin au dernier mardi du mois d'août, sur le boulodrome de l'ancien stade du village. Inscriptions à partir de 17 h, début des parties à 18h00 (limité à 112 équipes).

Laurent LEVESQUE
Président



Vice-champions du var junior 3 x 3
Bastien Hernandez, Tonio Vidal, Emma Dominati

L'ÉCOLE DE DANSE en spectacle à Toulon

Le spectacle de l'École de Danse de Saint-Mandrier "Vieux dossiers", aura lieu au Palais Neptune, place Besagne, à Toulon, le 21 juin 2023 à 18h30.

Nous vous attendons nombreux !

Afin de vous éviter une trop longue attente à la billetterie le jour du gala, les places sont en vente à l'École de Danse, les mardis et jeudis de 17h00 à 19h30 ainsi que les mercredis, de 10h à 11h30 et de 15h à 19h30, à partir du 10 mai.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à nous contacter :
06.15.87.24.15 / 06.24.75.44.17 / danse.stmandrier@gmail.com

"Nom de code UK"

Arthur Hopfner a fêté ses dix ans d'écriture et ses dix livres le week-end du 29 avril.

Près de 150 personnes sont venues de toute la France pour fêter cet événement au square Marc Baron. A cette occasion, elles ont assisté au spectacle de son frère, l'humoriste Guy Hopfner, et au concert du groupe Cavalas Underground.

Avec plus de 40 000 exemplaires de ses romans vendus, ses nombreuses rencontres avec le public au gré des salons du livre et des séances de dédicace et son incomparable bagou, Arthur développe également un vrai talent de conférencier, au profit de scolaires, d'entreprises ou d'associations.

"Nom de code UK" aux éditions Elixiria.



TOUS À PONEYS

Cette année les "grands" de la crèche ont été initiés à la voltige, guidés par Maureen des Ecuries du Brusuc.

C'est toujours un plaisir de voir évoluer les enfants au milieu des poneys et prendre soin d'eux : pansage, caresses et bisous pour les plus courageux !

Merci à Monsieur Le Maire qui nous permet de partager ces échanges parents/enfants/professionnels et de poursuivre la découverte de ma passion aux tout petits.

VIRGINIE,
Directrice des "Lucioles"



70 VOILIERS en régate avec l'ANSM pour le 1^{er} mai

Le long week-end du 1^{er} mai a permis à plus de 70 voiliers de s'affronter dans la rade de Toulon lors des régates organisées par l'Association nautique de Saint-Mandrier. Une ambiance sportive et conviviale pour ce rendez-vous nautique plébiscité par tous les participants !

Vent capricieux, soleil et orage

La régate « La Mandrée », nouvelle étape du calendrier officiel IRC Méditerranée de l'UNCL (Union nationale de la course au large), se courrait sur trois jours entre une vingtaine de voiliers de course venus de clubs nautiques prestigieux, de Marseille à Saint-Tropez. Le samedi, un vent léger mais régulier a permis aux équipages de prendre leurs marques et d'enchaîner deux manches avant un repos forcé, le dimanche, sous les nuages et sans aucun souffle d'air. Le lundi, retour à la compétition pour un final disputé.

La traditionnelle régate du Muguet fêtait quant à elle ses 40 ans. Une cinquantaine de bateaux des clubs de voile de l'aire toulonnaise s'étaient donné rendez-vous dès le lundi matin, mais il leur a fallu patienter de longues minutes que le vent s'établisse pour donner le départ. La fin du parcours s'est trouvée pimentée par le fort orage qui a éclaté, heureusement, sans casse, ni pour les bateaux, ni pour les marins !

Ambiance festive sous les chapiteaux

Au retour au port, place à la convivialité pour la remise des prix autour d'un plantureux buffet préparé et servi par les nombreux bénévoles, très engagés pour la réussite de l'événement.

Le conseil d'administration de l'ANSM leur adresse, ici, ses chaleureux remerciements, ainsi qu'aux partenaires institutionnels et privés qui nous accompagnent chaque année. Rendez-vous en 2024, pour une nouvelle édition !

Le PALMARÈS

La Mandrée :

1. Tonnerre de Glen skippé par Dominique Tian de la Société nautique de Marseille (IRC 0/1/2),
2. Old Brothers skippé par Erik Lehmann du CN Marine (IRC3),
3. Espresso skippé par Guy Claeys de la SN Saint-Tropez (IRC4), Fantôme skippé par Gilles Gonzales de la Société nautique de Marseille (IRC Vintage).

Le Muguet :

1. G. Gorzerino sur Procyon,
2. H. Thouard sur Capriccio,
3. R. Delattre sur J80,
4. M. Thomas-Desessarts sur Daloa,
5. T. Bouthors sur Harry Potter,
6. J. Perotin sur Astérix





FÊTE

de la

SAINT PIERRE

De Saint-Mandrier-sur-Mer



1^{ER} ET 2^E JUILLET 2023

Et **CONCERT** de la Saint Pierre
Vendredi 30 juin à 21h, domaine de l'Ermitage



Hôtel de Ville
Place des Résistants
83430 Saint-Mandrier-sur-Mer
www.ville-saintmandrier.fr
fb : Le Mandréen - Saint Mandrier sur Mer

VILLE DE
SAINT-MANDRIER-SUR-MER

MÉTROPOLE
TOULON
PROVENCE
MÉDITERRANÉE

réseaumistral